

Cour municipale de la Ville de Montréal

AVIS AUX AVOCATS

Nouveaux liens de connexion TEAMS Mise à jour à compter du 19 juillet 2021

À compter du **19 juillet 2021**, les six salles d'audience équipées de l'application TEAMS au chef-lieu de la cour municipale, incluant les salles d'audience 1.50 et 1.60, permettront la connexion simultanée avec un avocat, un détenu et un témoin. Pour ce faire, une mise à jour des liens de connexion sera effective dès cette date.

Le tableau ci-après résume les horaires d'ouverture et fournit les **nouveaux liens de connexion des salles 1.50 et 1.60 qui doivent être utilisés à compter du 19 juillet 2021. Les anciens liens de ces salles ne seront plus fonctionnels à compter de cette date.**

Salle	Heure d'ouverture AM	Heure d'ouverture PM	Date d'entrée en fonction	Comparution *	Vidéo témoignage **	Nouveau lien Teams à compter juillet 2021
R.10	09:30	14:30	2021-03-26	X	X	Salle d'audience R.10
R.20	09:30	14:30	2021-03-26	X	X	Salle d'audience R.20
R.30	09:00	14:30	2021-02-01	X	X	Salle d'audience R.30
R.40	09:00	14:30	2021-07-05	X	X	Salle d'audience R.40
1.50	09:30	14:00	2021-03-26	X	X	Salle d'audience 1.50
1.60	09:30	14:00	2021-03-26	X	X	Salle d'audience 1.60

➤ **Comparution ***

- Comparution sans plaidoyer de culpabilité
- Pro forma - sans plaidoyer de culpabilité
- Requête en désassignation, pour cesser d'occuper
- Toute autre demande autorisée au préalable par le juge de l'audience
- En tout temps, le juge de l'audience peut refuser qu'un dossier procède en mode virtuel

➤ **Vidéo témoignage ****

- Disponible uniquement sur autorisation préalable d'un juge **sauf en cas d'application de l'art. 714.2 C.cr.**

L'audition devra se faire par visioconférence, **la fonction « téléphone » de TEAMS n'est pas disponible.**



Il ne peut y avoir de partage de documents sur Teams.

Deux appareils mobiles seront également disponibles pour un vidéo témoignage à partir d'une salle qui n'a pas l'équipement requis. Un tel témoignage doit d'abord avoir été autorisé par un juge et le requérant doit s'assurer de la disponibilité de l'équipement lors de la fixation de la date de l'audience. Les liens ci-dessous permettront aux témoins d'accéder à l'audience.

- [Visio mobile 1](#) sur réservation
- [Visio mobile 2](#) sur réservation

➤ **Visio parloirs**

- Nous vous rappelons que les trois visio parloirs situés derrière la salle R.40 sont toujours disponibles pour des entretiens privés et confidentiels entre les avocats et leurs clients détenus.

➤ **Rôle d'audience**

- Le rôle d'audience est disponible en ligne, même les samedis, les dimanches et les jours fériés à l'adresse : <https://servicesenligne2.ville.montreal.qc.ca/sel/rolecourmun/>
- Le rôle est mis à jour dès que les dossiers sont portés au rôle. En principe, le rôle devrait être complet vers 9 h 30 mais des ajouts sont toujours possibles.

Pour toute question au sujet du présent communiqué, veuillez vous adresser, par courriel, à :

sam.courmunicipale@montreal.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration.

(S) Marie-France Bissonnette

M^e Marie-France Bissonnette
Greffière de la cour municipale de la Ville de Montréal
Service des affaires juridiques



Chef-lieu
775, rue Gosford
Montréal (Québec)
H2Y 3B9

Le 15 juillet 2021